

Questions orales

Il parle de réécrire l'histoire. Il n'a malheureusement pas d'histoire à écrire. Nous essayons de protéger non pas l'histoire du Canada mais l'avenir du Canada contre la menace des pluies acides.

On a déposé aux États-Unis un rapport que l'on prétend basé sur des données scientifiques. Nous le trouvons incomplet et erroné sur le plan scientifique. Nous comptons le contester et consacrer de l'argent à le faire. Nous comptons aller le contester sur place. Je demande au député d'être au-dessus des querelles sectaires et d'essayer avec nous de protéger l'avenir du Canada.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE MÉCANISME DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DONT LES DÉCISIONS LIERAIENT LES PARTIES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, c'est à la ministre du Commerce extérieur que je m'adresse. Tandis que nous en sommes à réécrire l'histoire, nous avons entendu sans cesse le premier ministre et d'autres députés ministériels déclarer qu'un organisme qui serait chargé de trancher les différends commerciaux et dont les décisions lieraient les parties était la condition *sine qua non* de tout accord commercial avec les États-Unis. Ce matin, à l'occasion de l'une de ces interviews où il se plaît à réfléchir tout haut, le premier ministre a déclaré que peut-être nous nous étions trompés sur le rôle que pourrait jouer un tel organisme, qu'il se peut que les choses apparaissent tout autrement une fois qu'elles auront été écrites noir sur blanc.

Le premier ministre est-il encore en train de changer de position au sujet de nos exigences? Le Canada a-t-il changé de position? Disons-nous maintenant que le Canada ne tient pas nécessairement à un tel organisme chargé de trancher les différends commerciaux?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Non, monsieur le Président, nous n'avons pas changé de position. La seule chose qui ait changé est le point de vue de l'opposition sur le libre-échange.

M. Axworthy: Peut-être la ministre voudra-t-elle consulter le premier ministre qui semble avoir modifié sa position en profondeur.

LA POSITION DU CANADA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Après avoir écouté le compte rendu fait par les négociateurs, monsieur le Président, le premier ministre de l'Ontario a clairement indiqué que la question des achats du gouvernement ne figure plus dans le carnet de négociation que les Américains ont accepté. Elle n'est même plus sur la table. Cela étant, est-ce un accord commercial sectoriel que le gouvernement est en train de négocier? A-t-il abandonné l'idée d'un accord global de libre-échange? Le gouvernement a-t-il encore une fois

modifié sa position quant aux perspectives qu'il a brossées pour les Canadiens?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Non, monsieur le Président, nous n'avons pas modifié notre position et nous ne nous sommes pas embrouillés. Quand au premier ministre Peterson, il sait pertinemment que le gros des nouveaux emplois qui seront créés par suite de l'accord de libre-échange et que le conseil économique a évalués à 40 p. 100 seraient situés en Ontario. Cette province a tout intérêt à avoir un accord de libre-échange.

M. Axworthy: Mais vous n'avez pas un accord global de libre-échange.

Mlle Carney: Il sera global.

M. Axworthy: Ah oui!

Mlle Carney: Il ne sera pas sectoriel. Il répondra aux besoins des Canadiens de toutes les régions de notre pays.

* * *

LES PÊCHES

LE DIFFÉREND ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'ai en main une lettre datée du 12 février 1987 dans laquelle le premier ministre promet que le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador participera de façon continue aux pourparlers entre le Canada et la France tendant à régler le différend sur les pêches. A quoi sert cette participation si le gouvernement fédéral ne tient jamais compte de la position du gouvernement et des habitants de Terre-Neuve et du Labrador?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous ne faisons pas fi constamment des conseils et des instances des entreprises concernées ainsi que du gouvernement et des habitants de Terre-Neuve. Nous avons pris des dispositions qui, sauf erreur, sont sans pareilles dans notre histoire, afin que le gouvernement de Terre-Neuve, les pêcheurs et les entreprises de l'endroit puissent participer aux négociations. Les intéressés y assistent depuis plusieurs mois et ils se trouvaient à Paris pour les négociations du week-end dernier. Le premier ministre de Terre-Neuve a décidé de se retirer, temporairement, je l'espère, de ces négociations.

Quelle que soit sa position au sujet d'une participation à ces négociations, il incombe au gouvernement fédéral de tenter d'en arriver à un accord avantageux pour l'industrie et les pêcheurs de Terre-Neuve. J'invite le premier ministre de Terre-Neuve à reprendre sa place à la table des négociations. Elles se poursuivent, et elles se dérouleraient encore mieux, s'il était présent.